

**ALLOCATION TEMPORAIRE
COMPLEMENTAIRE DES INGENEURS
DU CONTROLE DE LA NAVIGATION
AERIENNE**

ATC ICNA

Rapport d'examen limité des commissaires
aux comptes de la Caisse des Dépôts et
Consignations sur les comptes individuels de
l'ATC ICNA

Exercice clos le 31 décembre 2019

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

SIEGE SOCIAL : 63, RUE DE VILLIERS - 92208 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 56 57 58 59 – FAX : +33 (0) 1 56 57 58 60

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 2 510 460 EUROS - RCS NANTERRE B 762 006 483

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61 RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE
ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

ATC ICNA

5, rue du Vergne
33 059 Bordeaux

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de la Caisse des Dépôts et Consignations sur les comptes individuels de l'ATC ICNA

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes de la Caisse des Dépôts et Consignations sur les comptes individuels de l'ATC ICNA

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de La Caisse des Dépôts et Consignations et en réponse à votre demande dans le cadre de l'audit des fonds dont la Caisse des Dépôts et Consignations assure la gestion, nous avons effectué un examen limité des comptes individuels de l'ATC ICNA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés sous la responsabilité de la Caisse des Dépôts et Consignations, le 26 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de l'ATC ICNA au 31 décembre 2019 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Courbevoie et à Neuilly-sur-Seine, le 27 mai 2020

Les commissaires aux comptes

**PRICEWATERHOUSECOOPERS
AUDIT**

Cyrille Dietz

MAZARS

Pascal Parant

François Lembezat

I. LES COMPTES ANNUELS

**LES COMPTES ANNUELS
SOMMAIRE**

I. LES COMPTES ANNUELS	1
LES DOCUMENTS DE SYNTHESE ET LE RESULTAT	4
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	4
RESULTAT ET RESERVES	7
ANNEXE COMPTABLE : FAITS CARACTERISTIQUES ET EVENEMENTS POST-CLOTURE	8
FAITS CARACTERISTIQUES	8
EVENEMENTS POST-CLOTURE	8
ANNEXE COMPTABLE : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
PRINCIPES GENERAUX	8
REGLES ET METHODES ATTACHEES A CERTAINS POSTES	8
ANNEXE COMPTABLE : NOTES SUR LE BILAN	9
1 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9
2 : CREANCES ET COMPTES RATTACHES	10
3 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES	10
4 : CAPITAUX PROPRES	11
5 : DETTES ET COMPTES RATTACHES	11
6 : COMPTE DE REGULARISATION	11
ANNEXE COMPTABLE : NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	12
7 : PRESTATIONS	12
8 : FRAIS DE GESTION	12
9 : FINANCEMENT PRINCIPAL	12
RESULTAT FINANCIER	13
II. CERTIFICATION DES COMPTES	14

LES DOCUMENTS DE SYNTHÈSE ET LE RESULTAT

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF

(en euros)			
DETAIL DES COMPTES D'ACTIF	Notes	2019	2018
ACTIF IMMOBILISE		36 746 781	36 460 956
Immobilisations financières	1	36 746 781	36 460 956
OAT indexées inflation (OATi)		6 238 299	6 198 106
OAT démembrées		18 054 770	17 907 066
Titres pris en pension livrée LT		12 798 733	12 640 360
Dépréciations des OATi		(345 021)	(284 576)
ACTIF CIRCULANT		34 341 628	31 316 892
Créances et comptes rattachés	2	1 041 040	1 106 819
Trop-verses sur prestations		28	1 645
Frais de gestion		0	21 855
Cotisations à recevoir		1 002 714	1 009 495
Titres pris en pension livrée CT		38 298	73 824
Valeurs mobilières de placement	3	9 999 103	4 971 745
Valeurs mobilières de placement		9 999 103	5 000 082
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		0	(28 337)
Disponibilités	3	23 301 486	25 238 329
TOTAL GENERAL		71 088 409	67 777 848

BILAN PASSIF

(en euros)			
DETAIL DES COMPTES DE PASSIF	Notes	2019	2018
CAPITAUX PROPRES	4	59 902 458	57 563 705
Report à nouveau		57 563 705	59 394 523
Résultat de l'exercice		2 338 753	(1 830 818)
DETTES		648 483	226 183
Dettes et comptes rattachés	5	644 608	224 914
Prestataires charges à payer		240 000	53 878
Cotisations sociales à reverser		163 709	167 685
Frais de gestion à payer		17 849	179
Dettes sur bénéficiaires		3 313	3 172
Entités publiques		219 737	
Autres dettes		3 874	1 269
Créditeurs divers		3 874	1 269
COMPTES DE REGULARISATION	6	10 537 468	9 987 960
Produits constatés d'avance		10 537 468	9 987 960
TOTAL GENERAL		71 088 409	67 777 848

COMPTE DE RESULTAT CHARGES

(en euros)

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES	Notes	2019	2018
CHARGES D'EXPLOITATION		22 503 363	21 788 840
Prestations sociales	7	22 094 668	21 397 760
Allocation temporaire complémentaire (ATC)		21 644 176	22 462 481
Complément individuel temporaire (CIT)		450 492	(1 064 721)
Charges externes		408 692	391 079
Frais administratifs	8	407 507	389 879
Autres frais de gestion		1 185	1 200
Autres charges de gestion courante		3	2
CHARGES FINANCIERES	10	111 943	188 875
Dotations aux dépréciations des éléments financiers		111 943	188 875
TOTAL DES CHARGES		22 615 306	21 977 715

COMPTE DE RESULTAT PRODUITS

(en euros)

DETAIL DES COMPTES DE PRODUITS	Notes	2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		24 178 600	19 376 787
Financement ATC	9	23 728 104	20 441 506
Financement CIT	9	450 492	(1 064 721)
Autres produits de gestion courante		4	2
PRODUITS FINANCIERS	10	775 459	770 110
Revenus des OAT démembrées		147 704	147 252
Revenus des OATi		103 532	174 710
Revenus sur pension livrées court terme		2 245	3 713
Revenus sur pension livrées long terme		395 614	444 434
Produits nets sur cessions de VMP		46 530	
Reprises sur dépréciations des éléments financiers		79 835	
TOTAL DES PRODUITS		24 954 059	20 146 897
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 338 753	(1 830 818)

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)

Rubriques	2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	24 178 600	19 376 787
Financement	23 728 104	20 441 506
Financement CIT	450 492	(1 064 721)
Autres produits de gestion courante	4	2
CHARGES D'EXPLOITATION	22 503 363	21 788 840
Prestations sociales	22 094 668	21 397 760
Allocation temporaire complémentaire (ATC)	21 644 176	22 462 481
Complément individuel temporaire (CIT)	450 492	(1 064 721)
Charges externes	408 692	391 079
Frais administratifs	407 507	389 879
Autres frais de gestion	1 185	1 200
Autres charges de gestion courante	3	2
A - RESULTAT D'EXPLOITATION	1 675 237	(2 412 053)
PRODUITS FINANCIERS	775 459	770 110
Revenus des OAT démembrées	147 704	147 252
Revenus des OATi	103 532	174 710
Revenus sur pension livrées court terme	2 245	3 713
Revenus sur pension livrées long terme	395 614	444 434
Produits nets sur cessions de VMP	46 530	
Reprises sur dépréciations des éléments financiers	79 835	
CHARGES FINANCIERES	111 943	188 875
Dotations aux dépréciations des éléments financiers	111 943	188 875
B - RESULTAT FINANCIER	663 516	581 236
C - RESULTAT COURANT (A+B)	2 338 753	(1 830 818)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
D - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
TOTAL DES PRODUITS	24 954 059	20 146 897
TOTAL DES CHARGES	22 615 306	21 977 715
RESULTAT DE L'EXERCICE (C+D)	2 338 753	(1 830 818)

RESULTAT ET RESERVES

(en euros)

	2019	2018	2017	2016	2015
Report à nouveau	57 563 705	59 394 523	54 992 036	52 954 959	52 232 493
Résultat de l'exercice	2 338 753	(1 830 818)	4 402 486	2 037 077	722 466
CAPITAUX PROPRES	59 902 458	57 563 705	59 394 523	54 992 036	52 954 959

Le résultat excédentaire de l'exercice 2019, soit 2,3 M€, sera affecté au compte de report à nouveau.

ANNEXE COMPTABLE : FAITS CARACTERISTIQUES ET EVENEMENTS POST-CLOTURE

FAITS CARACTERISTIQUES

- Complément individuel temporaire (CIT)

La loi de finances pour 2015, complétée par le décret n°2016-1892 et l'arrêté du 27 décembre 2016 a mis en place la création d'un complément individuel temporaire au profit des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne.

Le nombre de dossiers reçus de la DGAC en 2019 (25 entrants 2012-2017) est supérieur au nombre de dossiers reçus en 2018 (13 entrants 2012-2016).

Ils ont donné lieu en 2019 à des versements auprès des bénéficiaires pour 0,5 M€ (dont 0,3M € de rappels).

Le montant des produits encaissés au titre du CIT (11,1 M€ dont 1 M€ en 2019) est très supérieur aux prestations versées jusqu'alors (0,6 M€ dont 0,5M€ en 2019) et est comptabilisé en produits constatés d'avance pour 10,5 M€.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

ANNEXE COMPTABLE : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Le Fonds de l'Allocation Temporaire Complémentaire et du Complément Individuel Temporaire des Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne (ATC-CIT-ICNA) se conforme aux dispositions du plan comptable général pour la tenue de sa comptabilité.

La nomenclature des comptes a été adaptée pour tenir compte de ses spécificités.

La comptabilisation des opérations effectuées par l'ATC-CIT-ICNA est faite en application du principe du droit constaté, l'enregistrement des opérations en comptabilité étant effectué dès la naissance du droit qui la sous-tend encore appelé fait générateur.

Les documents de synthèse (bilan et compte de résultat) sont établis après ventilation des comptes de charges et de produits sur exercice antérieur.

REGLES ET METHODES ATTACHEES A CERTAINS POSTES

Placements financiers

Les investissements financiers réalisés par la CDC pour le compte du fonds sont effectués sous forme de pensions livrées et, à compter de 2014, d'emprunts obligataires émis par des Etats membres de l'Union Monétaire Européenne. Ces titres sont inscrits en immobilisations financières pour tenir compte de l'objectif assigné à ce portefeuille. En effet, ces placements sont destinés à assurer l'équilibre des années déficitaires du Fonds qui ont été déterminées à partir des prévisions de l'exercice en cours et des quinze exercices suivants.

L'avenant signé en avril 2018 autorise également des placements dans des titres de créances émis par des entreprises via des fonds d'investissement.

Frais de gestion

La Caisse des dépôts et consignations, en tant que gestionnaire, met à la disposition de l'ATC-CIT-ICNA des moyens en personnel, informatique et fonctionnement. En contrepartie de ses prestations, la CDC perçoit une rémunération annuelle fixée par la convention signée en 2014 par les deux parties. Cette rémunération représente 0,90 % H.T. du montant des prestations ATC versées et de 0,30 % H.T. de l'encours défini comme la moyenne des 12 dernières valorisations de marché en fin de mois du portefeuille d'actifs financiers (emprunts obligataires, titres pris en pension, et OPCVM monétaires). Les contrats de pensions livrées sont évalués sur la base des revenus capitalisés linéairement pour le calcul de l'encours.

Cette rémunération est payable en 2 acomptes semestriels fixés à partir des derniers frais de gestion connus ; le reliquat à payer ou à recevoir, déterminé après l'arrêté des comptes de la Caisse des dépôts, est régularisé sur l'exercice suivant.

LES COMPTES ANNUELS
ANNEXE COMPTABLE : LES NOTES

ANNEXE COMPTABLE : NOTES SUR LE BILAN

Remarque : une présentation dans de nouvelles rubriques du Bilan des comptes *Remboursement CCS* (35 € en 2018) et *Opposition retenues* (335 € en 2018) fait varier les montants 2018 présentés par rapport à l'annexe au 31/12 2018 comme suit :

- ACTIF : Trop versés s/prestations (-371 €), Total général (-371€)
- PASSIF : Cotisations sociales à reverser (-35€), Crédeurs divers (-335€), Total général (-371€).

1 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en euros)

	Valeur brute début d'exercice	Achats	Cessions	Valeur brute fin d'exercice
Obligations	23 441 740			23 441 740
OAT indexées inflation	5 972 681			5 972 681
OAT démembrées	17 469 059			17 469 059
Pensions livrées long terme	7 735 174		167 046	7 568 128
Intérêts courus non échus	5 371 832			5 845 187
sur OAT indexées inflation	28 640			28 871
sur OAT démembrées	438 007			585 711
sur pensions livrées LT	4 905 186			5 230 605
Prime d'indexation capital OATI	196 785			236 747
Total brut	36 745 532			37 091 802
Dépréciations des OATi	-284 576			-345 021
Total net	36 460 956			36 746 781

Le montant total des immobilisations financières brutes s'élève à 37,1M€ à la clôture 36,7 M€ en 2018, soit une variation de +0,8 %, provenant de la remontée des rendements obligataires en zone euro compensée par la cession d'une pension livrée arrivée à échéance en 2019.

Obligations

(en euros)

	Valeur bilan	Coupons courus	Prime indexation	Prime de rembt des obligations (étalement)	Total	Valeur de marché	PV/MV latentes
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)+(2)+(3)+(4)	(5)	(5)-(1)-(2)- (3)-(4)
OAT indexées inflation (OATi)	5 972 681	28 871	236 747		6 238 299	5 900 619	(308 808)
FR0010050559	2 957 210	26 390	132 636		3 116 236	2 744 825	(345 021)
FR0012558310	3 015 471	2 481	104 111		3 122 063	3 155 794	36 213
OAT démembrées	17 469 059			585 711	18 054 770	19 066 687	1 011 917
FR0010810002	3 072 627			124 862	3 197 489	3 372 888	175 399
FR0010809871	2 309 436			59 726	2 369 162	2 433 940	64 778
FR0010809921	7 087 357			236 335	7 323 692	7 624 725	301 033
FR0010810218	4 999 639			164 788	5 164 427	5 635 134	470 707
TOTAL	23 441 740	28 871	236 747	585 711	24 293 069	24 967 306	703 109

Les moins-values latentes constatées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en dépréciations.

LES COMPTES ANNUELS
ANNEXE COMPTABLE : LES NOTES

Titres pris en pension livrée long terme

(en euros)

Début de pension	Date d'échéance	Montant mis en pension	Valorisation linéaire	Intérêts courus
03/07/2006	01/07/2021	4 705 475	8 143 880	3 438 405
05/01/2007	01/07/2021	2 506 384	4 121 471	1 615 087
05/01/2009	31/01/2020	170 439	251 583	81 144
05/01/2009	31/01/2022	185 830	281 799	95 969
TOTAL		7 568 128	12 798 733	5 230 605

Les intérêts courus, soit 5,2 M€, correspondent à la différence entre la valeur d'acquisition des titres de pensions et leur valorisation linéaire au 31 décembre 2019.

2 : CREANCES ET COMPTES RATTACHES

Titres pris en pensions livrées CT et intérêts courus

(en euros)

Début de pension	Date d'échéance	Montant mis en pension	Valorisation linéaire	Intérêts courus
28/06/2019	30/06/2020	1 641	1 675	34
01/07/2019	30/06/2020	35 885	36 623	738
TOTAL		37 526	38 298	772

Produits à recevoir DGAC

Un versement de 1 M€ a été reçu de la DGAC début janvier 2020 au titre du financement 2019.

3 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

(en euros)

	Valeur au début de l'exercice	Achats (augmentations)	Ventes (diminutions)	Valeur à la fin de l'exercice	Moins-Value Latente
Fonds Communs de Placement	5 000 082	15 000 541	10 001 520	9 999 103	0
Sicav monétaires	0	0	0	0	0
Compte bancaire	25 238 329			23 301 486	
Total	30 238 410	15 000 541	10 001 520	33 300 589	0

Les entrées des OPCVM et des SICAV sont comptabilisées au prix d'acquisition, les sorties en coût moyen pondéré. Les moins-values latentes constatées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en dépréciations.

Les fonds communs de placement au 31/12/2019 correspondent à des OPCVM d'obligations d'entreprises, nouveau type de placement autorisé depuis 2018.

4 : CAPITAUX PROPRES

Le report à nouveau correspond aux résultats cumulés depuis la création du fonds.

Les capitaux propres s'élèvent à 59,9 M€ après affectation du résultat excédentaire de 2019 de 2,3 M€.

5 : DETTES ET COMPTES RATTACHES

Elles se composent essentiellement :

- des charges à payer sur prestations, correspondent à une estimation de 0,2 M€ des prestations CIT au 31/12/2019 (montant forfaitaire sur la base des rappels de prestations payées en 2019 sur de nouveaux dossiers reçus dans l'année)
- des cotisations sociales de décembre 2019, d'un montant de 0,2 M€, reversées à l'URSSAF en janvier 2020
- de la dette sur entités publiques de 0,2M€ correspond au montant de prélèvement à la source dû à la DGFIP à la clôture.

6 : COMPTE DE REGULARISATION

La somme de 10,5 M € comptabilisée en produits perçus d'avance correspond à la contribution de la DGAC pour le financement du CIT au titre des années futures, soit :

- 11,2 M€ de financement versé par la DGAC (dont 1 M€ versé en 2019)
- moins 0,7 M€ de prestations payées (0,2 M€ en 2018 et 0,5 M€ en 2019).

ANNEXE COMPTABLE : NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

7 : PRESTATIONS

Le total des prestations s'élève à 22,1 M€ dont 21,6 M€ pour l'ATC et 0,5 M€ pour le CIT.

Leur variation de 0,7 M€ par rapport à 2018 s'explique par la variation :

- de - 0,8 M€ des prestations ATC, due à la baisse des allocataires (1575 au 31/12/2018, 1534 au 31/12/2019)
- de +1,5 M€ des prestations CIT qui correspond à une hausse des prestations versées de 0,3 M€ par rapport à 2018 (pour rappel : le montant 2018 comprenait une réestimation de -1,2 M€ de charges à payer).

8 : FRAIS DE GESTION

Le montant de la facture des frais de gestion s'élève à 0,4 M€ dont 99 % de frais administratifs et 1 % de frais de banque et de commission de conservation des actifs financiers.

La variation des frais administratifs de + 0,18 M€ provient du calcul réalisé sur les prestations ATC (-0,08 M€) et sur les encours moyens des actifs valorisés (+ 0,26 M€).

9 : FINANCEMENT PRINCIPAL

Ce poste enregistre :

- les contributions versées par la DGAC au titre de l'ATC de 23,7 M€, dont un abondement DGAC de 11,2M€
- le financement du CIT (0,5 M€) des prestations versées en 2019.

Financement de l'ATC

	Date de versement	Montant
		(en euros)
Cotisations janvier	janv 2019	1 054 196
Cotisations février	févr 2019	1 040 214
Cotisations mars	mars 2019	1 041 308
Cotisations avril	avr 2019	1 038 598
Cotisations mai	mai 2019	1 038 659
Cotisations juin	juin 2019	1 040 422
Cotisations juillet	juil 2019	1 035 684
Cotisations août	août 2019	1 039 784
Cotisations septembre	sept 2019	1 045 604
Cotisations octobre	oct 2019	1 053 991
Cotisations novembre	nov 2019	1 052 349
Abondement DGAC	déc 2019	11 200 000
Cotisations décembre	déc 2019	44 581
Cotisations décembre	janv 2020	1 002 714
TOTAL		23 728 104

LES COMPTES ANNUELS
ANNEXE COMPTABLE : LES NOTES

Financement du CIT

(en euros)

	Date de versement	Montant
Versement de la DGAC	déc 2019	1 000 000
Produits constatés d'avance (*)		(549 508)
TOTAL		450 492

(*) cf. note 6. Compte de régularisation

RESULTAT FINANCIER

Les produits financiers, d'un montant de 0,8 M€, correspondent :

- aux primes sur OAT démembrées et indexées et pour 251 236 € ;
- aux revenus des titres pris en pension livrée court terme pour 2 245 € (dont 1 473 € d'intérêts 2019 sur les deux pensions arrivées à échéance dans l'année et 772 € au titre des intérêts courus sur les pensions détenues par le fonds au 31 décembre 2019) ;
- aux revenus des titres pris en pension livrée long terme pour 395 614 € (dont 592 € d'intérêts 2019 sur les quatre pensions arrivées à échéance dans l'année et 395 022 € au titre des intérêts courus sur les pensions détenues par le fonds au 31 décembre 2019) ;
- aux produits nets sur les cessions de VMP réalisées dans l'année pour 46 530 € ;
- à une reprise sur dépréciations des éléments financiers pour 79 835 €.

Les charges financières d'un montant de 111 943 €, correspondent à des dotations aux dépréciations des éléments financiers.

II. CERTIFICATION DES COMPTES

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie